

Éditorial

Normes et qualité du développement

Il m'arrive fréquemment d'entendre des praticiens affirmer à propos des résultats d'un enfant à un test de développement ou d'apprentissage : « Il est dans les normes », voulant dire par là que « Tout va bien ; il n'y a pas de problème ». Une telle affirmation n'est pas nécessairement fausse, mais elle repose sur un postulat qui ne va pas de soi, en l'occurrence le fait que les normes soient l'indicateur de facto d'une absence de problème. Que représentent en fait les normes d'un test ? Que nous permettent-elles réellement d'affirmer ? À la différence des mesures de réalités objectives, comme la taille, les mesures de caractéristiques psychologiques ne possèdent pas de zéro absolu. Lorsque nous mesurons la taille, le zéro mentionné à l'extrémité de la toise indique une taille nulle. Par contre, dans les tests psychologiques, un score nul ne signifie jamais que la caractéristique mesurée est absente. Par exemple, un score de zéro à un test de vocabulaire ne signifie pas que l'enfant n'a aucun vocabulaire. Cela signifie seulement que l'enfant n'a pu répondre correctement à aucun des items qui lui ont été présentés. Mais nous ne pouvons pas prétendre qu'il serait incapable de donner une bonne réponse à d'autres items. Par conséquent, le zéro mentionné sur les échelles mesurant des caractéristiques psychologiques est toujours relatif aux items inclus dans ces échelles. Faute de pouvoir faire débiter la graduation des échelles à partir d'un véritable zéro, les concepteurs des tests psychologiques sont obligés de partir d'un autre point de référence : la performance moyenne de la population considérée. Les graduations de l'échelle sont ensuite déterminées de part et d'autre de ce point de référence. Par construction, les normes des tests psychologiques sont donc relatives à la population de référence sur laquelle ces tests ont été étalonnés.

Peut-on considérer que la zone autour de la moyenne de la distribution des normes correspond à des performances satisfaisantes, indicatives d'une absence de trouble ? Nous ne pouvons pas a priori formuler ce type d'inférence. Prenons l'exemple d'une population dans laquelle les infrastructures scolaires sont médiocres et les enfants fréquentent peu l'école. Si nous définissons les normes d'un test de lecture sur la base des performances des enfants de cette population, pourrions-nous considérer que des scores autour de la moyenne sont indicatifs d'une absence de problème en lecture ? Certainement pas ! Cet exemple illustre clairement que la référence à la moyenne et à une zone définie arbitrairement autour de celle-ci ne suffit pas pour pouvoir se prononcer sur la qualité de la performance d'un enfant. Prises isolément, les normes ne nous permettent que de situer cette performance au sein de celles de la population de référence. Pour pouvoir formuler des inférences qualitatives, il est indispensable de s'intéresser aux caractéristiques des performances et de définir des critères de qualité de celles-ci. Si nous reprenons l'exemple du test de lecture, nous devons définir ce qu'est le « savoir lire » et ses critères de manifestation. Alors seulement, nous pourrions mettre en relation un score au test et un jugement sur l'éventuelle absence de trouble.

Jacques GRÉGOIRE

Université de Louvain, Belgique